



ANNEXE

FICHE DE POSTE D'UN INGENIEUR TOPOGRAPHE

I – DIPLOME ET FORMATION :

- Ingénieur Topographe.

II – EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

- Bonnes connaissances en matière de la topographie.
- Une expérience professionnelle serait un atout.

III – COMPETENCES REQUISES :

- Maitrise des processus de production des documents cartographique ;
- Maitrise des travaux topographiques en matière de planification et de gestion urbaine ;
- Avoir des connaissances sur les normes régissant la construction et l'aménagement ;
- Avoir des connaissances sur la réglementation en vigueur en matière de l'urbanisme, des travaux topographiques, normes urbaines, grille d'équipement... ;
- Maitrise de la cartographie numérique et SIG (Autocad, arcgis...) ;
- Maitrise de l'outil informatique ;....

IV – QUALITES PERSONNELLES :

- Etre dynamique, motivé(e) et sérieux(se) ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'initiative ;
- Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Disponibilité et mobilité dans le travail ;
- Sens de l'observation ;
- Esprit d'écoute et capacité de dialogue ;
- Capacité rédactionnelle.



V – DESCRIPTION DU POSTE :

- Assurer le suivi des études topographique, cartographiques et photogrammétriques nécessaire à l'élaboration des documents d'urbanisme ;
- Etablir et mettre à jour des cartes, des fichiers fonciers, des enquêtes parcellaires et l'analyse thématique par l'utilisation du SIG;
- Elaborer et assurer le suivi des notes de renseignements ;
- Elaborer et assurer le suivi des documents d'urbanisme, et des études générales ;
- Gérer et contrôler les documents photogrammétriques ;
- Réaliser des études foncières ;
- Instruire les demandes de construire, de lotir, de morceler et de créer des groupements d'habitations et ce, conformément aux procédures et à la réglementation en vigueur.

